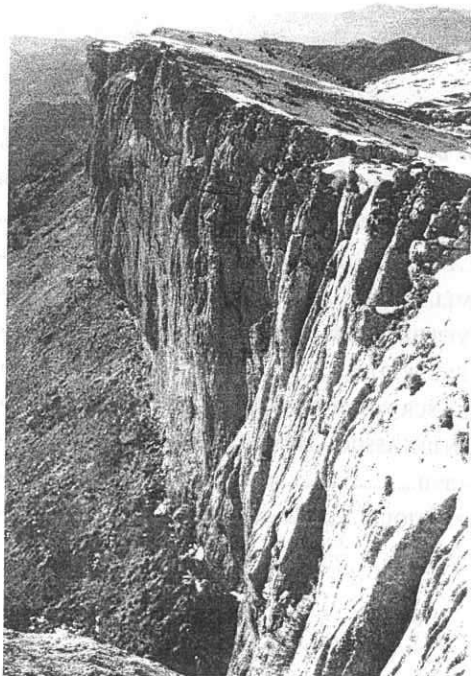


SIGOYER



BULLETIN MUNICIPAL N°4

JUIN 1997

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	P 2
AU FIL DES REUNIONS.....	P 3
PARLONS FINANCES	P 6
LA C.C.T.B.....	P 9
PÊLE MÊLE	P 10
LE FOYER DE VIE DES GUERINS	P 11
PROMENONS NOUS.....	P 12
REGARD SUR NOTRE PASSÉ	P 13
LE COIN DES ASSOCIATIONS.....	P 14
ETAT-CIVIL.....	P 18
PAGE PRATIQUE.....	P 19

Le mot du Maire,

Les impôts

Le taux des quatre taxes : taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle, n'a pas augmenté lors de la préparation du budget 1997. Cependant vous constaterez des augmentations sur votre feuille d'impôts ; cela est dû, d'une part à la revalorisation des bases d'imposition (décision qui ne dépend pas des choix faits par la commune), d'autre part à l'augmentation des taux par les autres collectivités (Département, Communauté de Communes, Région). Le budget présenté présente une forte section d'investissements.

Les réalisations

De nombreux projets se réaliseront en 1997 pour s'étaler également sur l'année 1998 :

- Septembre 1997 : travaux d'aménagement du cimetière et façades de la Chapelle.*
- Octobre 1997 : début des travaux d'aménagement d'une aire de stationnement et d'un terrain de sport.*
- Octobre 1997 : Début des travaux de réaménagement du bâtiment mairie et poste avec la création de 3 logements.*

L'environnement

Un des objectifs du conseil municipal est d'obtenir le label village nature avec à la clé des subventions importantes pour l'aménagement. Pour cela de nombreux efforts restent à faire pour protéger le cadre de vie. Je vous invite à valoriser l'image de notre commune, la valoriser auprès des habitants, mais aussi des nombreux visiteurs. Participer au fleurissement de Sigoyer c'est aussi contribuer au développement économique, touristique et culturel de la commune.

Ces efforts, c'est bien sûr au conseil municipal de les faire mais c'est à nous tous, citoyens, qu'il appartient de participer à cette démarche.

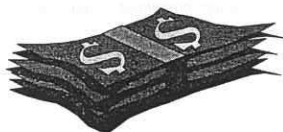
Alain Bonnardel

AU FIL DES REUNIONS...

REUNION DU 20 DECEMBRE 1996 :

Banquet des Logis de France : lors de ce banquet 40 000 F de dons ont pu être récoltés, somme qui sera doublée par le Conseil Général. Les fonds seront affectés au recrépissage des façades de la chapelle St-Laurent. Chaleureux remerciements à M. et Mmes Paul et Muret pour l'accueil réservé ce jour là.

Travaux d'extension du réseau A.E.P. des quartiers des Parots et des Murets : après consultation d'entreprises, l'entreprise Meynaud qui proposait l'offre la plus intéressante a été retenue. Coût estimatif des travaux 98 045 F TTC.



« Voisine » : madame Louise Garcin a su traduire par son livre la vie rurale avec beaucoup de sensibilité. A la suite de l'hommage qui lui a été rendu le 15 décembre à la salle des deux Cèze, un don généreux a été fait par Gérard Garcin à la commune. Cette somme sera affectée à la conservation du patrimoine de Sigoyer.

« Histoire de cloches » : les cloches de Châtillon, du Désert et du Cros ont été retrouvées, elle seront remises à l'église de Sigoyer pour y être exposées.

Convention de délégation des pompes funèbres : suite à la procédure d'appel d'offres, une seule proposition a été adressée en mairie, celle des établissements Aubin. La délégation leur sera accordée, une délibération est prise dans ce sens.

Tarifs station de ski : les tarifs 95 / 96 sont reconduits pour la saison 96 / 97.

REUNION DU 3 MARS 1997 :

Bâtiment communal : Le Maire présente au conseil municipal, les plans du futur bâtiment Mairie-Poste. Dans l'ensemble le projet, harmonieux et mettant en valeur les caractéristiques du bâtiment, convient aux conseillers. Pour la partie poste, l'étude de l'aménagement du local sera réalisée par les services techniques de la Poste pour être soumise à l'architecte.

(les plans peuvent être consultés en Mairie.)

Acquisition de la propriété Ligozat Lucie : à la demande des héritiers, le Maire propose au conseil municipal l'acquisition de la propriété Ligozat Lucie au prix de 450 000 F. Celle-ci, comprend une maison située sur la route des Guérins, au quartier de Surville et 4,3 H de terrain. Le conseil se prononce favorablement sur le principe, sous réserve de l'octroi des subventions du Conseil Régional et suivant l'avis de la commission « travaux » concernant l'état du bâtiment.

Cimetière : le réaménagement du cimetière a fait l'objet de demande de devis, seuls deux devis ont été déposés :

- entreprise Meynaud : montant 178 729 F TTC plus 7 000 F de drainage non prévu.
- entreprise Arthaud : montant 215 271 F TTC.

Après étude des devis, l'entreprise Meynaud est retenue.

Demande de raccordement du secteur de Foreyssasse sur le réseau AEP de Sigoyer par la commune de Fouillouse : un accord de principe est donné à la commune de Fouillouse afin qu'elle étudie les différentes possibilités de raccordement du hameau de Foreyssasse.



REUNION DU 7 AVRIL 1997 :

Acquisition de la propriété Ligozat Lucie : après examen de la maison par la commission « travaux », un premier estimatif du coût de la restauration a pu être fait, soit 350 000 F HT.

Le Maire justifie cette acquisition par les points suivants :

- sauvegarder un exemple caractéristique du patrimoine bâti de Sigoyer (la maison sera ensuite proposée à la location),
- maintenir le caractère de la zone sur le plan architectural,
- favoriser un acheteur de la commune pour la parcelle constructible.

L'acquisition est mise au vote : par 7 voix pour, 3 abstentions et une voix contre, le conseil municipal donne son accord, un compromis de vente sera signé dans ce sens.



Logement du receveur (Poste) : le Maire est parvenu à un accord avec les héritiers Géri afin de louer leur maison, ce bâtiment actuellement inhabité sera mis à la disposition du receveur. Des travaux de nettoyage et de remise en état seront réalisés par les employés communaux, le loyer prévu est de 10 000 F annuel.

Bâtiment Mairie-Poste : le relogement du receveur résolu, il reste à prévoir le relogement de M. et Mme Amaridon, le F2 communal qui fait actuellement office de « cantine », sera mis à leur disposition, à moins que d'ici l'automne, une location se libère sur le village. L'accueil repas se ferait alors soit à la salle des deux Cèze, soit au presbytère.

Pour les permanences Mairie et Poste, la solution retenue pourrait être, l'utilisation de bâtiments type ALGECO.

Travaux A.E.P. : les travaux des Murets sont terminés, ceux des Parots aussi, un surcoût non prévu (installation d'un détendeur de pression exigé par la C.G.E.), n'a permis la réalisation que d'une première tranche de travaux ; une deuxième tranche est d'ores et déjà prévue pour 1998. Le Maire souhaite que davantage de solidarité et de civisme au quartier des Parots facilitent la réalisation de travaux d'intérêt général.

REUNION DU 5 MAI :

Salle de rencontre et galerie d'exposition : le Maire propose que les caves du bâtiment Mairie-Poste soient transformées en local polyvalent faisant fonction de salle de rencontre, pour les associations notamment, et de galerie d'exposition. Un dossier de demande de subvention auprès de la région sera déposé. Une délibération est prise dans ce sens.

Cimetière : Le chemin d'accès au cimetière est étroit et pentu, il sera déplacé, il contournera le calvaire par le dessus, plus large, il permettra le double sens et arrivera directement face à l'aire de stationnement. Les travaux sont envisagés pour 1998.

Commune sinistrée par le gel : une délibération sera prise pour demander, dans le cadre des calamités agricoles, que la commune soit déclarée sinistrée pour les dégâts causés sur l'arboriculture et la viticulture.



Aménagement parcelle des Murets : afin de relier la future aire de stationnement au village, une passerelle en bois est prévue. M. Favier souhaite revenir sur ce projet, il propose un busage du pont actuel en amont de façon à y aménager un cheminement piétonnier accolé au pont actuel. La réflexion est engagée, le choix se fera en

fonction des contraintes budgétaires, de l'aspect fonctionnel et esthétique de chacune des options.

REUNION DU 2 JUIN 1997

Cimetière : pour le choix des pavés, le Maire présente différents échantillons de pavés neufs ou irréguliers. Après débat, c'est le pavé traditionnel usé qui est retenu, la couleur sera choisie ultérieurement en fonction de la teinte de la façade de la chapelle.

Aménagement de la parcelle des Murets : le Maire présente l'estimatif des travaux, celui-ci dépasse les sommes budgétisées, certains travaux prévus seront donc différés:

- la passerelle : des conseillers proposent que l'on réétudie la traversée du torrent, le débat est difficile, une réunion sur site, avec un technicien, est proposée pour trouver une solution.

- le parking : le goudronnage est reporté au printemps 1998.

- Le terrain de jeux : le terrain de basket en bitume sera bien réalisé à l'automne, le terrain de football sera « préparé » mais ne sera engazonné qu'au printemps 98.

- L'éclairage : la pose des réverbères est différée.

- La voirie : la route pourrait être prise en charge par la commune sur le programme voirie, les réseaux seraient à la charge de Provence Logis.

Election de la commission d'appel d'offres : sont élus à l'unanimité :

Titulaires : Mme Galmiche Françoise, M. Cornil Jean Marc et M. Ligozat Jeannin.

Suppléants : M. Borel Auguste, M. Paul Claude et M. Michalinoff Jacques.

Pâturages communaux : les baux arrivent à terme en 97, il convient de les reconduire.

Le Maire propose un prix de location de 45 F par hectare, adopté à l'unanimité.

Céuzette : des travaux ont été réalisés sur la route forestière, par l'O.N.F (travaux financés par le C.N.E.S.), il est demandé

aux usagers qui empruntent cette voie, de ne pas l'utiliser en cas d'intempéries.

Le document O.N.F. sur l'aménagement de la forêt de Céuzette est à disposition du public en Mairie.



RIONS UN PEU

DEVINETTES ...

A quel moment doit-on cueillir les cerises ?

Quand le propriétaire du champ est parti...

Pourquoi les souris n'aiment-elles pas les devinettes ?

Parce qu'elles n'aiment pas donner leur langue au chat...

Comment appelle-t-on un lapin sourd ?

LAAAPIN !!! (en criant très très fort)

Quels sont les premiers mots d'une jeune mariée corse, immédiatement après la cérémonie ?

Papa, tu peux ranger ton fusil...

PARLONS FINANCES !!!

LE COMPTE ADMINISTRATIF 1996

- Il retrace les dépenses et recettes réelles de l'année 1996, il comprend deux sections :
- La section fonctionnement : elle récapitule les dépenses et recettes « courantes ».
 - La section investissement : elle reprend les investissements réalisés et les recettes nécessaires.

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANTS
Denrées, fournitures	38941	Produits exploit. et domaniaux	147510
Frais de personnel	346741	Recouvrements et subventions	156079
Impôts et taxes	12037	Dotations versées par l'Etat	743587
travaux, services extérieurs	110784	Contributions directes	537436
Frais de gestion générale	72106	Produits antérieurs	413010
Subventions	28250		
Frais financiers	82593		
Participations et contingents	130407		
Prélèvement pour investis.	600000		
Total des dépenses	1421859	Total des recettes	1997622

Excédent de clôture	575763
---------------------	--------

N.B. Pour la signification des différentes rubriques se reporter au bulletin municipal n° 2.

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANTS
Remboursement d'emprunts	133733	Excédent reporté	72291
Voirie (dont participation au programme voirie C.C.T.B.)	49367	Prélèvement sur fonctionnement	600000
Salle des deux Cèze	63905	Subventions	240688
Chapelle St Laurent	85486	Vente Unimog	100000
Acquisition tracteur	292783	Fds compensation T.V.A.	75901
Acquisitions foncières	329276		
Acquisitions mat., mobilier	67504		
Divers	16413		
Total des dépenses	1038467	Total des recettes	1088880

Excédent de clôture	50413
---------------------	-------

REMARQUES : seuls investissements importants en 1996 : l'acquisition du tracteur Renault et l'acquisition de la parcelle des « Murets » située à l'entrée du village.

LE BUDGET PRIMITIF 1997

Après une année de transition, l'année 1997 verra l'ouverture de chantiers importants. Nous voulons faire de notre commune, un lieu où il fait bon vivre en améliorant notre cadre de vie ; nous nous devons également de préparer l'avenir, par des équipements adaptés aux contraintes de la vie moderne.

Ce nouveau budget se caractérise également par le fait qu'il se présente sous la nouvelle nomenclature comptable M14.

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Charges à caractère général	414 442	Produits de gestion courante	35 666
Charges de personnel	383 500	Impôts et taxes	465 491
Charges de gestion courante	276 250	Dotations, subv., particip.	775 182
Charges financières	106 500	Revenus des immeubles	77 000
Divers	115 000	Produits except. et divers	102 500
Virement à la section invest.	735 910	excédent antérieur	575 763
Total des dépenses	2 031 602	Total des recettes	2 031 602

REMARQUES :

- Charges à caractère général : on y trouve les achats de fournitures, carburant..., les frais d'entretien, de transport, postaux, les assurances...
- Charges de gestion courante : elles correspondent aux subventions versées, à l'aide sociale, aux indemnités du Maire et des adjoints...
- Produits de gestion courante : Ils proviennent essentiellement des recettes sur les remontées mécaniques.

Les deux principales recettes de la commune sont bien sûr les dotations versées par l'Etat et le produit des contributions directes qui représentent à elles deux près de 85 % des recettes de l'exercice.

Pour ce qui est de la pression fiscale, il n'est pas prévu d'augmentation des taxes communales pour 1997.

BUDGET INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Remboursement d'emprunts	155300	Excédent reporté	50413
Bâtiment Mairie-Poste	2982400	Virement de la section fonct.	735910
Voirie	60000	Vente de lots (lotissement)	310000
Acquisitions mobilières et divers	74000	Subventions	1723467
Acquisitions foncières	60000	Emprunts	1260000
travaux Chapelle-Cimetière	350000	Fonds de compensation T.V.A.	233910
Parking-terrain de jeu	632000		
Total des dépenses	4313700	Total des recettes	4313700

LES INVESTISSEMENTS 97 : 3 chantiers importants sont prévus en 1997 (début de réalisation dans le deuxième semestre 97) :

- La réhabilitation du bâtiment Mairie-Poste avec réalisation de 3 logements sociaux.
- L'aménagement de la parcelle « des Murets » (première tranche) avec réalisation d'un parking et d'une aire de jeux (terrain de basket et petit terrain de football engazonné).
- Cimetière et chapelle St-Laurent : Poursuite des travaux de restauration de la chapelle avec notamment le recrépissage des façades, réfection du cimetière (un courrier a été adressé aux familles pour le détail des travaux).

BUDGET 1997 DE L'EAU : QUELQUES CHIFFRES.

SECTION EXPLOITATION :

La principale recette est bien sûr la vente de l'eau, il est prévu pour 97 : 162 600 F.

En dépenses prévisionnelles on trouve notamment :

- Les redevances obligatoires (F.N.D.A.E., Agence de Bassin, O.N.F.) pour 21 000 F.
- Les charges financières pour 23 300 F.
- Les charges de personnel pour 16 000 F.
- Les dépenses d'entretien et les réparations pour 100 600 F.

SECTION INVESTISSEMENT :

Pour 1997, ont été budgétisés, les travaux de renforcement du réseau sur le quartier des Parots et celui des Murets pour 100 000 F (subventionné à 50 %).



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE TALLARD BARCILLONNETTE

Cette communauté de communes regroupe 14 collectivités : Tallard, La Saulce, Lardier, Vitrolles, Barcillonnette, Esparron, Fouillouse, Sigoyer, Pelleautier, La Freissinouse, Neffes, Lettret, Jarjayes et Chateauroux.

Son fonctionnement :

- Directeur : Christophe Carlier.
- Technicien : Lionel Michallon.
- Secrétaire : Christine Leouffre.
- Président de la C.C.T.B. : Marcel Lesbros.
- Le bureau (14 maires) : se réunit le premier jeudi de chaque mois.
- Le conseil communautaire (2 délégués par commune) : se réunit une fois par trimestre.

Ses compétences :

- Collecte des ordures ménagères.
- Services de secours (centres de Tallard et de La Saulce).
- Maîtrise d'ouvrage : voirie communale et voirie rurale.
- Maîtrise d'ouvrage : assainissement, adduction d'eau potable.
- Aménagements touristiques....

Compte rendu succinct du conseil communautaire du 12 décembre 1996.

- Projet de réhabilitation du pont situé sur le torrent de Briançon en limite des communes de Lardier et Vitrolles : maîtrise d'ouvrage confiée à la C.C.T.B. pour un projet de 350 000 F.
- Gestion de la station d'épuration intercommunale de Tallard - Lettret - Chateauroux.
- Participation de la C.C.T.B. au programme Leader II à hauteur de 100000 F (il s'agit d'un programme d'initiative européenne).
- Aménagement de sentiers touristiques sur l'ensemble du territoire de la communauté : ouverture de 126 km de sentiers pédestres, ces sentiers doivent relier les 14 communes

du groupement tout en conservant et en améliorant les tracés existants dans chaque collectivité. Coût du projet 870 000 F HT (financement : Conseil Général, Conseil Régional, Société Escota dans le cadre du 1 % paysage).

- Acquisition d'un camion benne à ordures ménagères supplémentaire pour pallier les déficiences de l'un des camions actuels qui date de 1981 : coût 75 000 F HT.

- Déchetterie des Piles : convention pour l'évacuation des déchets et leur acheminement vers des sites de revalorisation (coût 1996 25 000 F mensuel).

- Centre de secours de La Saulce : aménagement d'un local supplémentaire pour répondre aux exigences induites par la mission de service public conduite par les sapeurs pompiers. Montant des travaux, 100000 F, loyer mensuel 500 F.

- Adhésion commune de Manteyer : le Conseil se prononce défavorablement à l'adhésion de Manteyer par 11 voix pour, 14 contre et 3 abstentions.

Conseil Communautaire du 21 mars 1997.

Consacré au vote du budget de la C.C.T.B.

Budget primitif 1997 :

- La section fonctionnement s'équilibre à hauteur d'un montant de 4 947 225 F.

- La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 17 507 319 F.

Des documents complets sont à votre disposition en mairie de Sigoyer pour toute information complémentaire.



PÊLE MÊLE.

ENVIRONNEMENT :

5 camions de ferrailles, vieux outils, vieilles voitures ont été enlevés en 1997 sur la commune.

Signalez en mairie tous les enlèvements que vous souhaitez, nous ferons le nécessaire.

Rappel : les décharges sauvages sont interdites sur tout le territoire de la commune. Les dépôts doivent être faits auprès de la déchetterie communautaire qui fonctionne au quartier des Piles à Tallard (en bordure de la N 85 à proximité du nouveau giratoire).

Les bennes à ordures ménagères doivent recevoir **exclusivement** des déchets ménagers. Le fait de vider des gravats, du gazon... a un coût très élevé pour la collectivité, donc est repercuté sur nos feuilles d'impôts.

CIMETIÈRE :

Des travaux d'aménagement seront réalisés au cours du troisième trimestre et terminés avant la fête de la Toussaint. Si vous envisagez de faire réaliser des aménagements sur vos concessions, il est souhaitable de le faire simultanément avec les travaux prévus par la commune.

Les travaux exécutés ultérieurement sur des parties privatives entraîneront une remise en état des allées et des parties publiques.

La végétalisation :

Partielle en 1997 avec plantation de cyprès et d'ifs à l'intérieur du cimetière. A l'extérieur : rosiers, ainsi qu'un arbre, le Ginkgobiloba (communément appelé l'arbre aux quarante écus).

Cet arbre symbole d'éternité subsiste sur terre depuis près de 160 millions d'années, fossile survivant des temps immémoriaux, il est à mi-chemin entre l'arbre à feuilles caduques et le conifère.

SORTIES PEDESTRES :

La première sortie pédestre a eu lieu le 11 juin, à Vière : une vingtaine de sigoyards, anciens ou nouveaux, jeunes ou moins jeunes, ont découvert ou retrouvé les ruines de l'ancien Sigoyer et parcouru les vieux quartiers de La Pra, de La Ville, de Chalençon, de Ste Claire et de Font Neuve.

Pour répondre aux demandes nous organiserons :

- une sortie-promenade à Céas, fin juillet,
- une sortie-découverte du site de vière, début août.

Dates, horaires et durées approximatives seront précisés sur des affichettes placées chez les commerçants de la commune, ainsi qu'à la Poste et à la Mairie.

ECOLE :

Nous rappelons que l'accès de la cour et des équipements sportifs est réservé aux enfants fréquentant l'école, uniquement pendant les heures de classe.



OPERATION « PORTES OUVERTES » AU FOYER DE VIE DES GUERINS, LE 8 JUIN 1997

Cet établissement privé est un foyer occupationnel pour 42 adultes handicapés mentaux mixte.

Il est à but non lucratif, géré par l'Association Coudray-Montpensier dont le siège est à Paris.

Ouvert en juin 1996, il a l'habilitation à l'Aide Sociale et il fonctionne selon un prix de journée arrêté par Monsieur le Président du Conseil Général.

Le nombre de salariés est de 37 personnes, réparties en service administratif, service socio-éducatif, service d'entretien (cuisine, lingerie, ménage), en service médical/paramédical (aides-soignantes de jour et de nuit pour les veilleurs, psychologue et psychiatre).

Les résidents sont sélectionnés selon des critères définis par l'Aide Sociale : moyenne autonomie, venant soit d'Instituts Médicaux-Educatifs (I.M.E.), soit de Centres d'Aide par le Travail (C.A.T.). Dans tous les cas, les personnes accueillies font l'objet d'une orientation décidée par la COTOREP pour un foyer occupationnel.

La vocation du foyer est d'être un lieu de vie offrant l'hébergement, les activités du quotidien, les loisirs, etc...

C'est aussi un lieu d'activités, offrant des réalisations concrètes mais non soumises aux contraintes de productivité.

La notion de travail, d'apprentissage, de petite production reste une valeur de référence fondamentale pour les équipes éducatives et pour les familles.

L'accent est mis sur la nature de la personne, son potentiel, ses capacités et non pas sur la nature du handicap du résident.

Le maintien des acquis, la recherche de l'épanouissement individuel par l'accompagnement socio-éducatif, le rythme de vie, l'exercice d'activités sont ici nécessairement productifs.

Ce dimanche 8 juin, visiteurs, parents, amis ont pu se rendre compte des différents aspects des nombreuses activités proposées aux résidents :

L'aspect sensoriel est donné dans l'art plastique, l'art graphique, la poterie, le jardinage et même l'art lyrique.

L'aspect manuel est apporté par le bricolage, la couture, la poupée, la confection de petits objets...

L'aspect sportif se trouve dans la gymnastique, l'équitation, le judo, la boxe, le vélo, la piscine, la randonnée.

L'aspect ludique est dans le suivi de la règle, de la rigueur, dans les jeux de société, le déguisement, le théâtre.

L'aspect de soi est travaillé dans l'expression corporelle, la danse, la musique, la gymnastique douce.

Ainsi se sont créés de petits groupes de travail, et c'est par ces nombreuses activités, que les personnes accueillies dans ce foyer des Guérins retrouvent un sens à leur vie.



PROMENONS NOUS ...

Avec le retour du beau temps les promenades pédestres vont recommencer. Les skis et les raquettes sont au repos et les chaussures de marche vont reprendre du service.

Une promenade d'une demi-journée peut être faite avec des enfants capables d'effectuer une dizaine de kilomètres, sans dénivelé important.

Départ, dans le virage sous le foyer de vie des Guérins (ancienne maison de repos) : prendre le sentier qui monte et qui passe à droite de la maison de direction. Il débouche, après $\frac{3}{4}$ H d'efforts, sur la route forestière que l'on suit sur la gauche. A partir de cet endroit, c'est le trajet de la piste de fond. La route d'abord en balcon, descend ensuite en lacets dans la forêt pour vous amener au carrefour de la route forestière de Châtillon. Prendre à gauche, on passe à côté du château d'eau, près de l'ancienne cabane pastorale et le retour s'effectue jusqu'au col des guérins sans peine car il n'y a plus de dénivelé. Il reste à descendre un peu de route goudronnée (mais on ne peut l'éviter), pour rejoindre le point de départ.



REGARDS SUR NOTRE PASSÉ

SON ET LUMIÈRE

A SIGOYER

LES 18 ET 19 JUILLET 1997 !

Ce spectacle a été conçu par :
« L'ASSOCIATION CULTURELLE SON
ET LUMIÈRE DU CHATEAU DE
TALLARD »

dont la présidente a bien voulu nous
transmettre l'article suivant :

L'Association culturelle « Son et Lumière »
de Tallard a été créée en décembre 1992
pour assurer la continuité du spectacle
« Mille ans d'histoire » qui a vu le jour en
1990. Depuis, l'Association n'a pas cessé
de se développer en améliorant le spectacle
: en effet, de nouvelles scènes ont permis de
fouiller davantage l'histoire, de multiplier
les costumes et accessoires de qualité, de
créer des animations et expositions.

C'est donc forte d'une belle expérience que
cette Association va présenter pour la
première fois à Sigoyer « La mémoire du
pays de Cézuze ». Ce très beau spectacle
dont le scénario est dû à Henriette
Rambaud, Présidente, voit le jour par la
volonté et la collaboration amicale de
l'Association Culturelle « Son et Lumière »
de Tallard, des municipalités et de la
population des communes de Sigoyer et de
Pelleautier. Après sept années passées à
faire connaître le château de Tallard, une
prise de conscience s'imposait : celle
d'animer un patrimoine historique naturel
et humain d'une rare valeur : le Piémont de
Cézuze. Cette action est pour le groupe,
l'occasion de prendre un nouvel élan dans
un nouvel état d'esprit. Aux figurants de
l'Association s'ajoutent de nouveaux et
nombreux acteurs :

habitants de Sigoyer, Pelleautier, la
Freissinouse, Manteyer..., tous pleins
d'enthousiasme et prêts à participer à la
grande fête du patrimoine haut-alpin.

Nous remercions vivement Monsieur Alain
Bonnardel, maire de Sigoyer, Monsieur
Jean-Marie Mistral, maire de Pelleautier et
leurs adjoints, pour l'accueil qu'ils nous ont
réservé et le soutien inconditionnel qui
seront, nous n'en doutons pas, des éléments
majeurs de notre réussite.

Henriette RAMBAUD

Un simple conseil, n'attendez pas les
derniers jours pour vous décider et retenir
vos places :

- chaque scène (il y en a 23) retrace un
moment particulier de notre histoire ; la
centaine de figurants, en costumes
d'époque, offre un spectacle coloré, vivant
et enrichissant ;

- Le nombre de sièges est limité, toutes les
places sont accessibles sur réservation ;

- L'Association « Son et Lumière » de
Tallard a déjà un public fidèle et nombreux
seront les estivants à vouloir y assister.

A l'heure où paraissent ces lignes, il n'est
pas encore trop tard pour participer soit au
spectacle, soit à sa préparation ; et si vous
possédez quelque outil ancien, ayant servi à
nos lointains aïeux, n'oubliez pas qu'il
pourrait nous être utile, et que nous en
prendrons le plus grand soin.

Pour tout cela, contacter soit Mme
Henriette Rambaud, soit la Mairie, soit
Michel Robert, soit la billetterie ouverte à
Sigoyer.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

FOYER D'ANIMATION

Depuis le début de l'année 1997, le foyer d'animation a programmé de nombreuses activités : bien évidemment, c'est parce que ses membres sont à la fois nombreux, dévoués et compétents que chaque habitant de la commune peut faire son choix dans la palette des animations proposées.

Ont eu lieu en début d'année : concours de cartes, projection de films, loto et dernièrement, dans la salle des Deux Cêuze, l'exposition des oeuvres de 16 artistes de la commune, et le premier concours photo, doublé d'un concours de pronostics. Plus de 200 personnes sont venues admirer les oeuvres de nos concitoyens.

Voici les résultats du concours photo :

- Premier : M. Giard Romain.
 - Deuxième : Mme Cottencin Sabine (dont la photo illustre la page de couverture).
 - Troisième : Mme Robert Clairette.
- et le nom de ceux ayant trouvé le tiercé gagnant : M. Genin, Melle Thomassin, Mme Soubrane.

Au moment de la parution du bulletin, nous danserons ensemble autour du feu de la St Jean et nous débiterons nos concours de pétanque du vendredi soir.

Ne manquez pas le grand rendez-vous de l'été, le 3 août 97, grand méchoui au pied de Cêuze. Apportez vos casquettes et amenez vos ami(e)s !

A bientôt donc,

Murielle Huguenin.



SKI CLUB

« LA REUSSITE D'UNE EQUIPE »

Quoi de plus beau que l'épanouissement et la progression technique de ses éléments au cours du circuit blanc.

Cette saison 96-97 a vu notre petit club familial rivaliser grâce à ses compétences et se hisser à la dixième place du classement régional citadin des clubs. Performance jamais réalisée dans l'histoire du club.

Je pense qu'il fallait que vous soyez informés pour féliciter tous ces jeunes compétiteurs qui, par leur talent, représentent si bien notre commune de Sigoyer.

Je souhaite que, au vu de ces résultats, d'autres enfants se joindront à nous, nous serons enchantés de partager notre passion avec eux.

Je vous donne rendez-vous la saison prochaine sur les pistes des Guérins, bon été.

Pascal Ausset



BIBLIOTHEQUE DE SIGOYER

Bientôt une salle de documentation ?

Le dépôt de la Bibliothèque Centrale de Prêt s'est enrichi de dons de particuliers et d'une centaine d'ouvrages de la réserve de la Bibliothèque de Gap fournis gracieusement. Aussi les deux armoires qui constituent la Bibliothèque de Sigoyer sont devenues trop petites. Je suis obligée de mettre les livres sur deux rangées dans les étagères et le choix des lecteurs n'en est pas facilité.

Aussi j'espère que les travaux prévus à côté du préau de l'école vont bientôt commencer et qu'à la prochaine rentrée scolaire nous serons « au large » et aptes à recevoir de nouveaux dons et des lecteurs plus nombreux.

La responsable du dépôt,
Clairette Robert



PLANETE MÔMES

L'Association arrive dans sa quatrième année d'activité. Nous remercions la municipalité, les employés de l'Association et les bénévoles pour leur dévouement.

D'année en année, nous constatons un nombre grandissant d'enfants à l'accueil-repas, ce service correspond bien à un besoin des familles. Nous avons servi cette année 2 000 repas, soit une moyenne de 15 repas par jour (avec des pointes à 23, 24 !!), correspondant à nos prévisions. Mmes Léocata et Ferry assureront l'accueil repas pour l'année 97/98.

Activités autogérées :

- **Dessin** : Melle Karen Hoor, 1 heure par semaine, 8 enfants. l'année prochaine est assurée. Les oeuvres des enfants ont été présentées à la journée des artistes du 1 juin.

- **Musique** : en partenariat avec l'Ecole de Musique de Tallard, l'association propose des cours de piano et de solfège aux enfants et adultes de Sigoyer, cours assurés par Mme Brigitte Fernandez. Grâce à l'implication de notre association, cette activité se déroule dans les meilleures conditions : accueil à la salle des deux Cèze avec piano classique.

L'association propose également des activités ponctuelles :

- cinéma ;
- sorties V.T.T. ;
- camping à la Pinée le 20 juin grâce à l'amabilité du propriétaire ;
- baby-piscine à l'hôtel Muret pour la grande joie des enfants, et toujours grâce à la gentillesse de nos hôtes.

Lors de la parution de ce bulletin, L'Assemblée Générale aura eu lieu le 26 juin à la salle des deux Cèze. Toute personne désirant s'impliquer dans l'une quelconque de nos activités est la bienvenue.

Pour l'Association, le Président
Pierre Raïevski



ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE

Témoignage de Gaston Garcin.

Le 20 octobre 1936, j'avais 20 ans, j'ai rejoint le 15^{ème} B.C.A. à Barcelonnette. Nous avons fait nos classes dans les forts des alentours (Larche, Montdauphin) et au bout de 6 mois j'ai été désigné comme « éclaireur », et envoyé au camp des Fourches, dans les Alpes - Maritimes. Je ne suis revenu qu'en 39, pour 5 ou 6 mois, comme soutien de famille, mais j'ai dû rejoindre Barcelonnette pour la mobilisation générale.

Fin 39, on m'envoie au 21^{ème} B.C.A. de Grenoble, à Jarrie-Vizille ; et de là sur le front de l'est : Laon, Compiègne, Charleville ; en avril 40, nous sommes à Forbach. Là, la veille de Pentecôte, nous échappons de justesse aux chars allemands, et c'est la retraite. A pied, avec des haltes pour s'opposer à l'avance allemande, nous atteignons Meaux, puis Melun. Le pont que nous devons franchir saute, avec ses passagers, nous sommes bloqués et ne pouvons que nous rendre...

Sous la conduite de S.S. nerveux, nous rejoignons à pied Senlis, et par train, en huit jours, la Belgique, la Hollande, puis Hambourg, avant d'arriver dans la Rhur, à Schegme puis Hagen. C'est dans les nombreuses usines de cette région que sont répartis les prisonniers de guerre du stalag VI A. Personnellement, je suis affecté à une usine de fonderie, où l'on récupère et retraite des carcasses d'avions. J'y reste de 40 à 43, vêtu des treillis parcimonieusement fournis, et plutôt mal nourri : les rutabagas, quelle horreur ! En 43, on travaille dans une ferme sous les ordres d'un couple de très vieux allemands, avec un polonais et un autre français, c'est à peine meilleur ! heureusement que la famille nous envoyait des colis ! 44 : c'est de nouveau l'usine, les alertes aériennes toutes les nuits, les bombardements souvent ; pour ne pas aller

au travail et risquer d'être tué, certains, et moi aussi, se blessent volontairement !

Le 12 avril 1945, le temps était mauvais ; après un bombardement arrivent les chars américains, suivis de fantassins de toutes nationalités : c'est bien sûr la libération tant attendue, l'immense joie, et ensuite 15 jours instables, et la débrouillardise pour vivre.

Le retour se fait d'abord dans les camions de la Croix-Rouge, puis le train, via la Belgique, le Nord, sous un temps épouvantable ! Regroupement, visite médicale, et embarquement pour Paris, Lyon, Valence. En voiture avec la famille d'un camarade jusqu'à la Freissinouse, et enfin Sigoyer le 8 mai 1945. J'ai donc été le premier Sigoyard à revenir, et j'ai pu participer au fameux banquet !



Cérémonie du 8 mai 1997.

A la sortie de la messe, le cortège s'est formé, les écoliers en tête, deux d'entre-eux portaient un bouquet de fleurs.

Arrivé au monument, le Maire déposa la gerbe et donna lecture du message du Ministre délégué aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Auguste Borel lut le message de l'union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre puis, l'ému par un poème d'un prisonnier de guerre.

Je pris ensuite la parole pour remercier toutes les personnes présentes et plus particulièrement les rescapés des divers conflits.

« Je fais encore un rêve qu'un jour la guerre prendra fin et que les hommes transformeront leurs épées en socs de charrues, que les nations n'envisageront

plus jamais la guerre...», c'est sur cet extrait du discours de Martin Luther King que le Maire conclut

Souvenons nous de ceux qui se sont battus pour notre liberté, je suis heureux que les Sigoyards soient venus nombreux à la cérémonie...

Enfin les enfants déposèrent leurs bouquets, pour nous, les anciens combattants ce geste est grand ; la Marseillaise fut interprétée à la flûte puis reprise par les écoliers accompagnés de la chorale.

Autour de la fontaine et du verre de l'amitié, sur la place du village, chacun put évoquer ses souvenirs, ce 8 mai fut l'occasion de rappeler que 2 prisonniers de guerre, Gaston Garcin et moi même, avec nos épouses Mauricette et Hélène, fêtaient leurs noces d'or.

Nous espérons vous retrouver encore nombreux pour la commémoration du 11 novembre.

Pour les Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre,

Fernand Para



CLUB DU 3^{ème} AGE

6 mois déjà depuis le dernier bulletin ! L'année a « tourné » et le club poursuit son bonhomme de chemin...

Après les goûters de l'hiver s'accordant aux dates du calendrier : les bûches de Noël, les gâteaux des rois, les bugnes de Mardi Gras et les tourtons de toutes saisons, nous avons eu envie de faire une escapade....

Voici la journée du 24 avril vue par l'une d'entre nous :

« Sigoyer à Marseille ! »

Jeudi 24 avril, il fait encore nuit quand le car « embarque » les sigoyards pour les emmener jusqu'à la mer. Nous étions nombreux à mal connaître Marseille, le temps de voir l'aurore illuminer le ciel et nous voilà sur le vieux port. Le petit train nous conduit jusqu'à Notre Dame de la Garde... non sans quelques émotions car « ça grimpe dur ! ». Nous admirons la vue superbe sur les îles et montagnes environnantes. Nous saluons « La Bonne Mère » puis, en bateau pour les îles du Frioul et d'abord arrêtons au château d'If, ancienne prison où quelques célébrités ont été enfermées. Le récit de l'évasion du comte de Monté Christo nous donne envie de relire le roman. Encore un peu de bateau, et nous voilà sur l'île de Ratonneau reliée à l'île de Pomègue par une digue. C'est la roche nue avec seulement quelques lichens et autres plantes assez courageuses pour braver le vent et l'eau salée. Un bon déjeuner à l'ombre des parasols nous fait apprécier l'air marin.

Après avoir suivi la corniche et traversé Marseille par les belles avenues, nous découvrons le beau site du palais Longchamp.

Très agréable journée, fertile en découvertes pour les uns, ravivant des souvenirs pour les autres, partagée avec les amis qui s'étaient joints à nous.

Jeanine et Marcelle



Etat-civil 1997 (1er semestre)



Naissances

- RENCHET Sylvain le 19 décembre 1996
- BAAL Johanna le 10 avril 1997
- ROMERO Maëlis le 22 mai 1997
- NOEBES Florent le 19 juin 1997



Mariages

- DURAND Philippe Georges Louis & SOUBRANE Anne Constance le 3 janvier 1997
- NARDI Luciano & GOIN Myriam le 21 juin 1997

Décès

- TOURTET Elisa Lucie le 27 décembre 1996
- MILLON Emile Paul le 19 février 1997

(suivants actes ou avis adressés en mairie entre le 20/12/96 et le 30/06/97)

PAGE PRATIQUE :

MUNICIPALITE :

MAIRE : BONNARDEL Alain..... ☎ 04 92 57 91 30
ADJOINTS : LIGOZAT Jeannin..... ☎ 04 92 57 81 66
MICHALINOFF Jacques..... ☎ 04 92 57 86 56

MAIRIE :

SECRETARIAT..... ☎ 04 92 57 83 31
Télécopie 04 92 57 96 09
OUVERTURE AU PUBLIC..... lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18 heures

SALLE « LES DEUX CEÛZE » :

RESPONSABLE : GALMICHE Françoise..... ☎ 04 92 57 86 73

ECOLE :

DIRECTION..... ☎ 04 92 57 91 12

POSTE :

RECEVEUR : DALL'AGNOLA Bruno..... ☎ 04 92 57 88 88

PRESBYTERE..... ☎ 04 92 57 83 43

C.C.T.B. :

DIRECTEUR..... ☎ 04 92 54 16 66
Déchetterie..... ☎ 04 92 54 27 29
..... horaires d'ouvertures : mardi, jeudi, vendredi 14 h - 18 h
..... lundi, mercredi, samedi 8 h - 12 h / 14 h - 18 h

SECOURS :

POMPIERS..... ☎ 18
GENDARMERIE..... ☎ 17 OU 04 92 54 20 05
SAMU..... ☎ 15

ASSISTANTE SOCIALE : Mme BONDARNAUD Sylvette..... ☎ 04 92 54 10 14

RESPONSABLE DU RELAIS BIBLIOBUS : Mme ROBERT Clairette
PERMANENCE..... Le vendredi de 16 h 30 à 17 h à l'école

